

13 déc 2024 -15:27

COMMUNIQUE DE PRESSE du RISK MANAGEMENT GROUP - Le niveau d'alerte pour les infections respiratoires monte en code jaune

Suite aux dernières données, le RMG (Risk Management Group) augmente le niveau d'alerte pour les infections respiratoires et passe du code vert au code jaune. L'attention est portée sur le respect des recommandations de base, une bonne ventilation et la vaccination.

Ce 13/12/2024, le niveau d'alerte pour les infections respiratoires a été relevé du code vert au code jaune. Cela signifie qu'il y a une augmentation claire de la circulation des infections respiratoires, mais que la pression sur le système de santé est encore sous contrôle.

Chaque année, en période hivernale, nous nous attendons à une augmentation des infections respiratoires.

Recommandations de base

Pour éviter une détérioration de la situation, limiter le risque de propagation, protéger les personnes vulnérables et éviter une pression excessive sur notre système de santé, nous recommandons de bien suivre les recommandations de base connues :

- Lavez-vous régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou utilisez du gel hydroalcoolique pour les mains.
- Ventilez les espaces intérieurs de manière optimale et régulière.
- Si vous éternuez ou tousez, utilisez un mouchoir à usage unique ou éternuez dans le coude, et lavez-vous les mains.
- Restez à la maison si vous êtes malade et évitez les contacts avec les autres.
- Lorsque vous n'êtes plus malade de manière aiguë et que les symptômes s'atténuent : portez un masque pendant au moins 5 jours après le début des symptômes lors des contacts avec d'autres personnes et gardez vos distances, surtout avec les personnes vulnérables et le personnel soignant.
- Si vous êtes une personne vulnérable, portez un masque dans les endroits fréquentés.

Vous êtes vulnérable si :

- vous avez plus de 65 ans
- vous avez une maladie chronique des poumons, du cœur, du foie ou des reins, des maladies métaboliques (y compris le diabète), ou des maladies neuromusculaires ;
- vous avez un trouble de l'immunité ;
- vous êtes enceinte.

Les nourrissons sont également vulnérables.

Pour les enfants de moins de 18 ans, seules les quatre premières recommandations sont applicables, ce

qui signifie qu'ils ne sont pas tenus de porter des masques. Cependant, nous leur demandons, ainsi qu'à leurs parents, de rester conscients du risque d'infection dans les lieux fréquentés, en particulier lorsqu'ils sont en contact avec des personnes vulnérables.

Recommandations additionnelles en code jaune

Comme recommandations supplémentaires en code jaune, nous soulignons l'importance d'une bonne ventilation et rappelons la nécessité de la vaccination :

- La ventilation est très efficace pour limiter la transmission des infections respiratoires entre les personnes dans tous les espaces intérieurs.

Pour ce faire, ouvrez plusieurs fois par jour les fenêtres et les portes opposées, idéalement quelques minutes chaque heure.

Si vous avez un système de ventilation, assurez-vous qu'il fonctionne bien, augmentez le débit d'air et vérifiez les filtres. Si un compteur de CO₂ est disponible, essayez de maintenir la concentration en dessous de 900 ppm, et ventilez au maximum si elle dépasse 1200 ppm.

- La vaccination : Si vous n'avez pas encore été vacciné cette saison, et que vous êtes vulnérable ou que vous prenez soin d'une personne vulnérable, que vous êtes enceinte ou que vous souhaitez le devenir, ou que vous travaillez dans le secteur des soins : il est maintenant grand temps de mettre à jour vos vaccinations contre le COVID-19, la grippe, le VRS et les pneumocoques. Votre médecin ou votre pharmacien peut vous conseiller à ce sujet.

Le RMG reste vigilant pour réagir et communiquer rapidement en cas de changements épidémiologiques importants.

Pour plus d'informations concernant les recommandations à suivre selon les différents niveaux d'alertes des infections respiratoires, consultez [le site web du SPF Santé publique](#).

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 (0)2 524 99 21
+32 (0)475 93 92 71
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be